

## Compte-Rendu du Conseil municipal de CAMBREMER du 22 mars 2022

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-deux mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie FEREMANS, Maire. La séance est ouverte à 20 heures 30.

| Nom                    | P | A | E | Pouvoir à                 |
|------------------------|---|---|---|---------------------------|
| FEREMANS Sylvie        | P |   |   |                           |
| de LAURENS Vincent     | P |   |   |                           |
| HAMON-KLAASSEN Monique | P |   |   |                           |
| NEUVILLE Alain         | P |   |   |                           |
| BLANCHARD Martine      | P |   |   |                           |
| CANARD Sylvain         | P |   |   |                           |
| CUMANT Hélène          |   |   | E | Chantal TETEREL           |
| DESPORTES Jean-Pierre  |   | A |   |                           |
| GRANDJEAN Sarah        | x |   | x | E (Alain NEUVILLE) puis P |
| LE BARON Dominique     | P |   |   |                           |
| MICHEL Yohann          | P |   |   |                           |
| LE CLANCHE Fanny       | P |   |   |                           |
| MICHEL Cassandre       | P |   |   |                           |
| SOLVE Sébastien        | P |   |   |                           |
| MONIER Véronique       | P |   |   |                           |
| HOULETTE Aurélien      | P |   |   |                           |
| MOULLEC Melany         | P |   |   |                           |
| LECLERC Romain         | P |   |   |                           |
| SELLEM Chantal         | P |   |   |                           |

**Nombre de conseillers en exercice :** 19

**Nombre de conseillers présents :** 14, puis 16

**Nombre de conseillers votants :** 16, puis 18

## **PREAMBULE**

### ***Désignation du secrétaire de séance***

Monique HAMON-KLAASSEN est secrétaire de séance.

### ***Ordre du jour***

Délibérations

- Convention d'utilisation du service de remplacement du CDG14
- Contribution solidaire pour l'Ukraine
- Logement rue du Chanoine Lanier
- Tarifs des services municipaux

Informations diverses,

Questions diverses.

### ***Adoption de l'Ordre du jour***

|                                 |   |                |   |                  |    |
|---------------------------------|---|----------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité |   |                |   |                  |    |
| nb de voix CONTRE:              | 0 | Nb Abstention: | 0 | Nb de voix POUR: | 16 |

### ***Compte-rendu du conseil du 16 février 2022***

Le compte-rendu a été diffusé.

Procès-verbal et compte rendu du conseil municipal sont des documents distincts au plan juridique et au plan formel. Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver les faits et décisions des séances du conseil municipal. Le compte rendu de la séance est plus succinct, il retrace les décisions prises par le conseil municipal sur les affaires inscrites à l'ordre du jour, sans détailler les débats.

Le même texte peut tenir lieu à la fois de compte rendu et de procès-verbal, dès lors que les décisions sont présentées de façon claire et que le document permet de répondre aux différents objectifs impartis.

En cas de désaccord sur une décision, le compte-rendu reprendra les arguments de chaque intervenant. Les questions diverses soumises par les conseillers seront également indiquées nominativement.

### ***Adoption Compte-rendu du conseil du 16 février 2022***

|                                 |   |                |   |                  |    |
|---------------------------------|---|----------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité |   |                |   |                  |    |
| nb de voix CONTRE:              | 0 | Nb Abstention: | 0 | Nb de voix POUR: | 16 |

### ***Décisions prises dans le cadre des délégations (depuis le 16 février 2022)***

- Vente de concessions (120 + 350 euros HT)
- Renouvellement d'abonnement  
(Refuge Augeron 1 200,60 euros, UAMC 358,64 euros)

### ***Signature d'une convention d'utilisation du service remplacement du CDG14***

Pour anticiper d'éventuels arrêts de nos personnels pour raisons de santé, la commune souhaite bénéficier d'une offre de mise à disposition de personnes remplaçantes par le CDG14.

Mme le Maire demande l'autorisation de signer une convention d'utilisation du service remplacement avec le Centre de Gestion 14.

Il est évoqué la possibilité de diffuser nos demandes de remplacement par d'autres canaux.

|                                 |   |                |   |                  |    |
|---------------------------------|---|----------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité |   |                |   |                  |    |
| nb de voix CONTRE:              | 0 | Nb Abstention: | 0 | Nb de voix POUR: | 18 |

### ***Contribution solidaire pour l'Ukraine***

Le 24 février, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine et à travers elle à nos démocraties européennes.

Les membres du Conseil ont été sollicités par mail le 2 mars 2022 pour que la commune se positionne et affiche son soutien à l'Ukraine et surtout au peuple ukrainien confronté à la guerre. Quatre actions ont été proposées :

- Mettre en place un drapeau ukrainien sur le balcon de la mairie
- Participer au rassemblement populaire organisé par l'Union Amicale des Maires du Calvados et le maire de Caen dimanche prochain 6 Mars à 15H - Esplanade Eisenhower du Mémorial de Caen
- Participer à l'action humanitaire d'urgence qui doit être mise en place en soutien aux victimes du conflit. (via FACECO)
- Participer à l'effort d'accueil dans la mesure de nos possibilités en coordination avec la préfecture

Réunion pour la mise en place d'un Collectif d'accueil : VENDREDI 25 MARS, 20h30, au Foyer rural - appel relayé par la presse et les réseaux locaux.

La commune pourra apporter une aide en fonction des besoins qui se feront connaître, au cas où un collectif accueillerait des personnes sur la commune, d'une façon plus large.

### ***Tarifs des services municipaux***

Dans le cadre de la préparation budgétaire, Madame le maire propose de passer en revue les différents tarifs des services municipaux.

- Location de la Grange aux dîmes (tarifs inchangés, délibération n°45 du 29/10/2020)
- Location du foyer familial
  - Résidents de Cambremer : 180 €
  - Autres communes : 280 €
  - Associations : 80 €
  - Vin d'honneur (Cambremer : 50 €, Hors C : 100 €, Asso. : 60 €)
  - Location vaisselle (tarifs inchangés)
- Location de la salle du Coteau (tarifs inchangés, délibération du 22 mars 2017)
- Concessions des cimetières :
  - Concession cinquantenaire : 250 €
  - Concession trentenaire : 120 €
  - Colombarium : 700 € (50 ans)
  - Colombarium : 450 € (30 ans)
  - Jardin du souvenir : 150€
- Droit de place : 30 €

|                                 |   |                  |    |
|---------------------------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité |   |                  |    |
| nb de voix CONTRE:              | 0 | Nb Abstention:   | 0  |
|                                 |   | Nb de voix POUR: | 18 |

## **Informations diverses**

- Lotissement route d'Englesqueville :
  - Un habitant a mandaté un cabinet d'avocats pour contester la validité du lotissement, la mairie a reçu un recours gracieux.
  - L'Agglo est prête à soutenir la commune pour la position à prendre pour ce recours gracieux, la mairie peut également mandater un avocat.
  
- Demande d'autorisation d'aliéner pour un terrain impasse des artisans
  - La commune a la possibilité de préempter, mais l'objectif serait simplement d'inclure la ruelle dans le domaine public. En effet, il y a eu, en 2007, un contentieux entre voisins pour un droit de passage sur cette ruelle.
  - La ruelle doit rester accessible pour le passage des secours, la commune a pris un arrêté en ce sens en 2007.
  
- Maison de retraite :
  - Lecture d'une lettre de DomusVi à l'attention des familles des résidents.
  - Les propriétaires se sont constitués en association pour intenter un recours.
  - Le conseil s'accorde pour suivre de près ce dossier, questionner l'ARS sur le défaut d'équité dans le traitement des territoires, et demander la restitution de lits.
  - Madame le maire contacte les élus.
  - Mme Blanchard, Le Clanche, Moullec et Grandjean sont mobilisées pour ce dossier.
  - Pour information, en parallèle, Age et vie recherche des terrains pour des projets d'habitats adaptés.
  
- Petites Villes de demain :

Une architecte du CAUE a été consultée pour évaluer l'état de nos locaux et la faisabilité de différents projets qui nous occupent quant aux écoles, à la bibliothèque, des locaux pour les associations. Elle est intervenue à 3 reprises pour une visite complète des locaux et une première séance de travail.

- Prêt de kits éco-événements et de ramassage des déchets  
L'Agglomération Lisieux Normandie et le Syvedac proposent à tous les organisateurs d'événements publics son kit événementiel pour aider à limiter la production de déchets et favoriser le tri et le recyclage lors de leur manifestation. Il contient des gobelets réutilisables, des poubelles doubles-collecteurs, des kits de nettoyage.

### **Questions diverses**

- Demande de la part des enfants : Serait-il possible d'avoir un point d'eau sur le City Stade ?
- Pourquoi les ateliers municipaux ne sont-ils toujours pas utilisés ? Alain Neuville précise que le matériel est amené peu à peu. Il faut encore installer des sanitaires.
- V. Monier demande à ce que la berme, rue de la Rosière soit entretenue
- Sarah Grandjean informe qu'un concert aura lieu au Foyer familial, samedi 9 avril, avec Schnauzer in the box et Luna Rossa, dont les bénéfices seront reversés au profit de l'Ukraine
- L'association de sauvegarde de St Denis demande à ce qu'un architecte des bâtiments de France visite le site.
- Demande de la part des jeunes : création d'une piste de skate-board, installation de bancs et table de pique-niques

### **Agenda Ecole**

Carnaval : vendredi 8 avril

Fête de l'école : samedi 18 juin